



# Friends against wind



- [Accueil](#)
- [Conseils](#)
- [Réalités](#)
- [Santé](#)
- [Collectif de victimes](#)
- [Témoignages](#)
- [Justice](#)
- [Oppositions](#)
- [News](#)
- [Accidents](#)
- [Films](#)
- [Livres](#)
- [Chansons](#)
- [Satires](#)
- [Posters](#)
- [Friends](#)
- [Contact](#)
- [Chaîne YouTube](#)
- [Je suis NOTME](#)

Dernière mise à jour : 7 novembre 2018

Pour être informé(e) des nouveaux articles :

Assemblée nationale

2 octobre 2018

France 

## Prolifération des projets de parcs éoliens en milieu rural — Règles de distance

Question écrite n° 12648 de Vincent Descoeur, député LR du Cantal, adressée à François de Rugy, le 2 octobre 2018.

J'aime 1

Par Vincent Descoeur, député LR du Cantal



Vincent Descoeur

**M. Vincent Descoeur** alerte **M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire**, sur les fortes inquiétudes que suscite en milieu rural la prolifération des projets d'implantation de parcs éoliens, qui viennent dénaturer les plus beaux paysages de France et dégradent l'environnement et le cadre de vie de dizaines de milliers de personnes tout en compromettant durablement l'attractivité touristique des zones concernées.

L'impact sur les paysages s'aggrave d'ailleurs du fait des dimensions des nouvelles générations d'éoliennes qui atteignent des hauteurs supérieures à 200 mètres soit, à titre de comparaison, l'équivalent de la Tour Montparnasse à Paris.

Ce sacrifice des plus beaux paysages français, qui ne fait l'objet d'aucune planification, est d'autant moins acceptable que l'intérêt de l'énergie éolienne est de plus en plus contesté, y compris par les défenseurs de l'environnement et des énergies renouvelables.

Pour limiter le mitage et rassurer les habitants des zones rurales, il paraît opportun de revoir les distances minimales d'implantation des éoliennes par rapport aux habitations, actuellement fixées à 500 mètres, pour les porter au minimum à 1 000 mètres, ou bien d'instaurer une distance minimale égale à 10 fois la hauteur de la machine comme cela se pratique dans d'autres pays.

Il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de revoir ces règles de distance et quelles mesures il entend mettre en œuvre afin de reprendre la main sur le développement de l'éolien et rassurer les populations des zones rurales qui se trouvent cernées de projets.

[Question écrite](#) de Vincent Descoeur, député LR du Cantal — 2 octobre 2018